



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20131239

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

29 OCT. 2020

Greffier
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0214 732 561**

Nom

(en entier) : **CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE DU CŒUR DU
HAINAUT**

(en abrégé) : **C.I.S.C.H.**

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **RUE DES ARQUEBUSIERS, 5 à 7000 MONS**

Objet de l'acte : NOMINATIONS STATUTAIRES

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée du 15 juin 2020.

1. RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION

Le Président informe que, conformément à l'article L1532-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, tous les mandats, dans les différents organes de l'intercommunale, prennent fin immédiatement après la première Assemblée générale qui suit le renouvellement des conseils communaux.

L'assemblée générale extraordinaire de ce 15 juin a acté la fusion par absorption du centre intercommunal ARTHUR NAZE par l'intercommunale de Santé des cantons de Mons.

L'Assemblée générale est donc invitée à approuver les propositions de nominations suivantes pour le Conseil d'administration. L'application de la clé D'Hondt donne la répartition suivante sur 11 administrateurs :

Sur proposition d'ECOLO :

•Mr. CREPIN Vincent, Conseiller communal à Mons.

Sur proposition du MR :

•Mme. DECOSTER Christa, Conseillère communale à Jurbise ;

•Mr. JACQUEMIN Hervé, Conseiller communal à Mons ;

•Mr. MATHIEU Olivier, Conseiller communal à Colfontaine.

Sur proposition du PS :

•Mme. BRICHAUX Danièle, Conseillère communale à Mons ;

•Mme. HOUDART Catherine, Echevine à Mons ;

•Mme. JOB Sandrine, Conseillère communale à Mons.

•Mr. MELIS Cédric, Conseiller communal à Mons ;

•Mme. LONOBILE Lucille, Conseillère communale à Quaregnon ;

•Mme HUART Martine, Conseillère provinciale du Hainaut ;

•Mr SCINTA Guiseppe, Conseiller communal à Colfontaine.

Ces propositions de nomination respectent la répartition politique, suite aux élections du 14 octobre 2018, en application du CDLD.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Monsieur le Président communique que les associés ont délibéré sur ce point à l'ordre du jour.

Dès lors, ce point de l'ordre du jour est adopté aux suffrages suivants :

- Oui : 1.370 voix soit 91,34 %
- Non :
- Abstention : 130 voix soit 9,77 %
-

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 7 septembre 2020

En date du 7 septembre, le Conseil d'administration a désigné son Président et son Vice-Président avec effet rétroactif au 15 juin 2020:

Monsieur MELIS Cédric en qualité de Président

Monsieur MATHIEU Olivier en qualité de Vice-Président.

Lors de la même séance, le Conseil d'administration a désigné

- les membres du Comité de rémunération :

- Mme. JOB Sandrine
- Mme. DECOSTER Christa
- Mme. LONOBILE Lucille
- Mr. MELIS Cédric
- Mr SCINTA Guiseppe

- les membres du Comité d'audit

- Mme. DECOSTER Christa
- Mr SCINTA Guiseppe

- les membres du comité de secteur A

- Mme. BRICHAUX Danièle
- Mme. JOB Sandrine
- Mme. DECOSTER Christa
- Mr. MELIS Cédric

- les membres du Comité de secteur B

- Mme HUART Martine
- Mme. LONOBILE Lucille
- Mr. MATHIEU Olivier
- Mr. MELIS Cédric

Janique MOLLE
Directrice administrative

Cédric MELIS
Président